

MINISTRE DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

MINISTRY OF SCIENTIFIC  
RESEARCH AND INNOVATION

INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE  
B.P. 157 Tél. : 22 22 29 21 Yaoundé  
Fax : 22 23 39 54

NATIONAL INSTITUTE OF CARTOGRAPHY  
P.o. Box 157 YAOUNDE TEL. 222 29 21  
Fax : 22 23 39 54

DIVISION DES TRAVAUX CARTOGRAPHIQUES

Yaoundé, le 15 SEPT 2009

CELLULE DE GEODESIE, DE TOPOGRAPHIE  
ET DES FRONTIERES

UNITE TECHNIQUE DE TOPOGRAPHIE

N° 246 - /AMS/MINERES/INC/DG/DTC/CGTF/UTT

### ATTESTATION DE MESURE DE SUPERFICIE

Superficie mesurée : 22.120 hectares  
Demandeur : Commune d'Angossas  
Mappe de référence : Nanga-Eboko - Bertoua à 1/200.000<sup>e</sup>  
Situation Administrative : Région(s) de l'Est  
Département(s) de la Haut-Nyong  
Arrondissement (s) de Nguémendouka

POSDVIT  
B

Mme JOSS Née TASSEY EUCHARIA  
ADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION  
CHEF DE SERVICE DES VENTES L'INO.

### DESCRIPTION DE LA FORÊT COMMUNALE D'ANGOSSAS

#### BLOC I : Superficie mesurée : 14.000 hectares

Le point de base A de cette Forêt est situé au confluent de Kandé et un affluent non dénommé. Ses coordonnées UTM sont les suivantes : X = 294 800 ; Y = 451 800.

Le périmètre de cette Forêt passe par les points A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R et S dont les coordonnées UTM sont les suivantes :

	A	B	C	D	E	F	G	H
X	294 400	296 300	296 400	296 400	293 600	291 300	291 000	293 000
Y	451 800	452 200	453 300	454 800	456 300	457 400	458 100	461 600

	I	J	K	L	M	N	O	P
X	274 700	294 000	286 600	281 000	278 000	275 000	276 400	279 200
Y	463 400	464 300	465 900	464 300	462 800	459 500	457 200	459 200

	Q	R	S
X	285 300	292 500	293 700
Y	458 000	453 300	452 300

Ses limites sont :

- A l'Est et au Nord** : - Du point A, suivre Kandé en amont pour atteindre le point B.  
- Du point B, suivre la droite BC = 1.200m de gisement 3 degrés pour atteindre le point C situé sur un cours d'eau non dénommé.  
- Du point C, suivre ce cours d'eau en aval pour atteindre le point D situé à son confluent avec un affluent non dénommé.

- Du point D, suivre cet affluent en aval pour atteindre le point E situé à son confluent avec Djeli.
- Du point E, suivre la droite EF = 2.600m de gisement 295,5 degrés pour atteindre le point F situé sur la rivière Ankom.
- Du point F, suivre cette rivière en amont pour atteindre le point G.
- Du point G, suivre les droites GH = 4.100m de gisements 29 degrés pour atteindre le point H situé au confluent de deux cours d'eau non dénommés.
- Du point H, suivre la droite HI = 2.400m de gisement 42,5 degrés pour atteindre le point I situé au confluent de Bougué et un affluent non dénommé.
- Du point I, suivre la droite IJ = 1.200m de gisement 316 degrés pour atteindre le point J situé sur la rivière Yerap.
- Du point J, suivre Yerap en aval passant par les point K, L et M pour atteindre le point N situé à son confluent avec Ban.

**A l'Ouest et au Sud :** - Du point N, suivre les droites NO = 2.700m ; OP = 3.600m ; PQ = 6.100m ; QR = 8.600m et RS = 1.600m de gisements 149,56 ; 103 ; 124 et 131,5 degrés pour atteindre le point S situé sur un affluent non dénommé de Kandé.  
 - Du point S, suivre cet affluent en aval pour atteindre le point de base A.

**BLOC II : Superficie mesurée : 8.120 hectares**

Le point de base A de cette Forêt est situé la rivière Yerap. Ses coordonnées UTM sont les suivantes X = 261 000 ; Y = 452 600.

Le périmètre de ce Bloc passe par les points A, B, C, D, E, F, G, H, I et J dont les coordonnées UTM sont les suivantes:

	A	B	C	D	E	F	G
X	261 000	262 600	265 600	267 000	269 300	273 700	273 600
Y	425 600	450 700	449 200	449 000	448 600	451 400	452 700

	H	I	J
X	272 400	272 200	268 100
Y	455 500	456 600	457 800

Ses limites sont :

**A l'Ouest et au Sud :** - Du point A, suivre les droites AB = 2.400m ; BC = 3.400m et CD = 1.400m de gisements 138,5 ; 108 et 91,5 degrés pour atteindre le point D situé sur la rivière Tafia.

- Du point D, suivre cette rivière en amont pour atteindre le point E.

**A l'Est et au Nord :** - Du point E, suivre la droite EF = 5.200m de gisement 60 degrés pour atteindre le point F situé sur un cours d'eau.

- Du point F, suivre la droite FG = 1.200m de gisement 356,5 degrés pour atteindre le point G situé au confluent de deux cours d'eau non dénommés.

- Du point G, suivre la droite GH = 3.300m de gisement 335 degrés pour atteindre le point H situé sur un cours d'eau non dénommé.

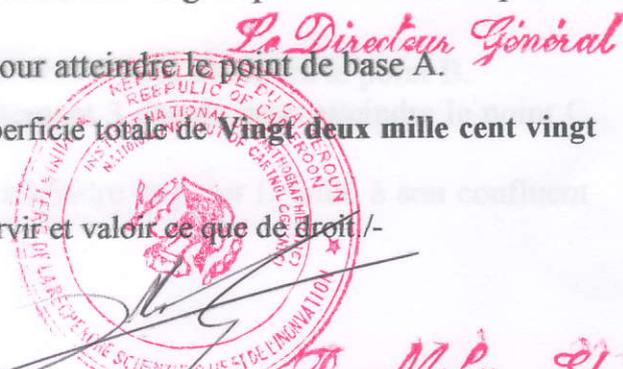
- Du point H, suivre ce cours d'eau en aval pour atteindre le point I.

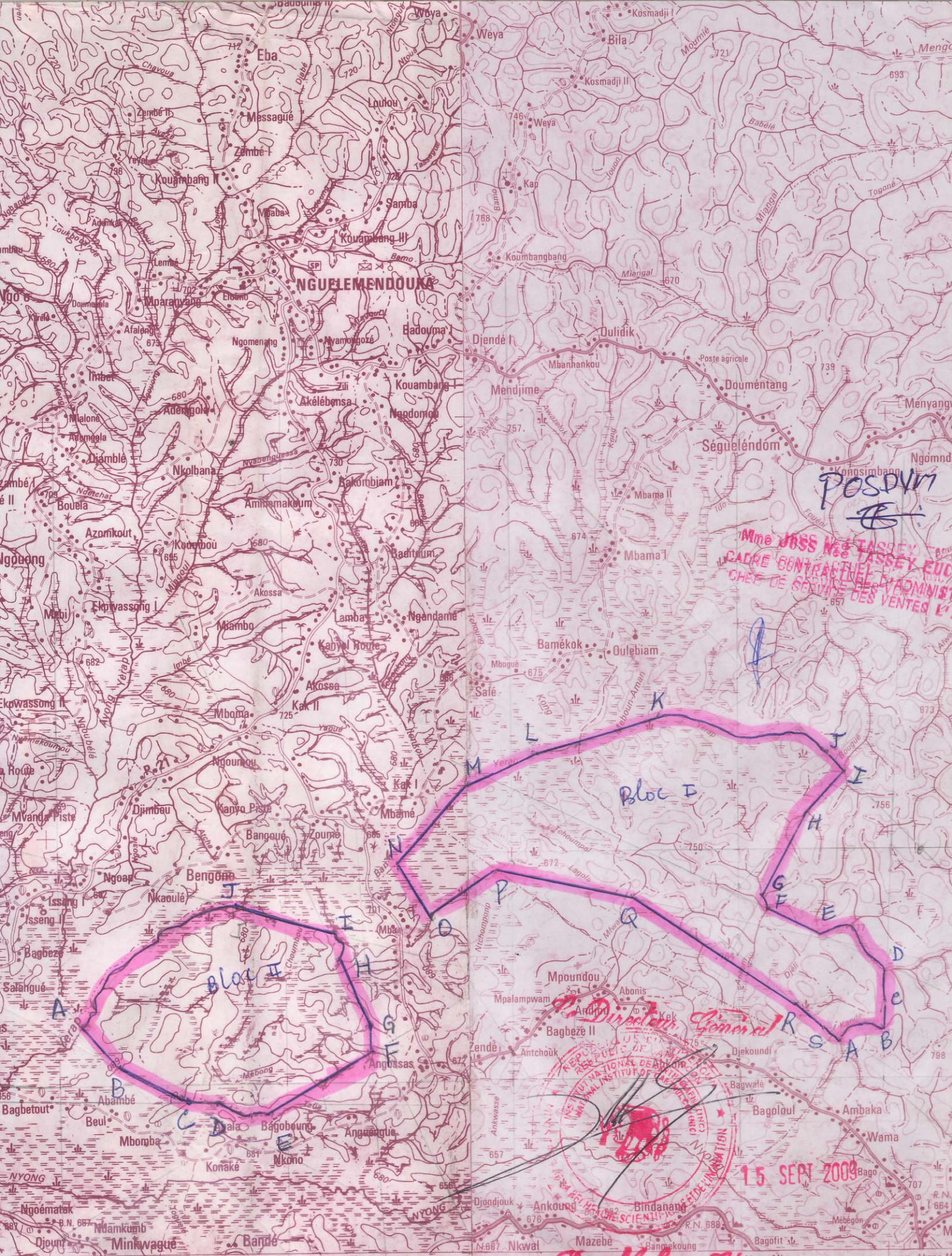
- Du point I, suivre la droite IJ = 4.600m de gisement 285 degrés pour atteindre le point J situé sur un affluent de Yerap.

- Du point J, suivre cet affluent et Yerap en aval pour atteindre le point de base A.

Les zones ainsi circonscrites couvrent une superficie totale de Vingt deux mille cent vingt hectares.

La présente Attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit /-





**NGUELEMENDOUKA**

*Posdvm*  
*[Signature]*

Mme JOSS N. TASSEY  
CADRE CONTRACTUEL  
CHEF DE SERVICE DES VENTES

*F*

*Bloc I*

*Bloc II*

*Directeur Général*  
REPUBLIQUE DE CAMEROUN  
INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES  
[Signature]

15 SEPT 2009

*P. Moby - Elia*